



1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
 2. Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire
 3. Type de procédure : Procédure Adaptée - Art. 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 – Accord-cadre à bons de commande – Art. 78 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
 4. Objet du marché : **FOURNITURES POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS & DES TERRAINS de SPORTS – MP201822**
 5. Marché alloti : OUI – 9 lots – Lot 1 : Semences de gazon & gazon fleuri – Lot 2 : Fournitures horticoles – Lot 3 : Paillage minéral – Lot 4 : Paillage végétal – Lot 5 : Terre – terre de bruyère – Amendements organiques – Lot 6 : Amendements chimiques – Lot 7 : Produits phytopharmaceutiques de bio-contrôle – Lot 8 : Peinture de traçage – Lot 9 : Produits phytosanitaires destinés aux terrains sportifs
 6. Lieu d'exécution : 31600 MURET
 7. Critères
Sélection des candidatures :
 - Garanties et capacités techniques et financières
 - Capacités professionnelles
 - Situation juridique du candidat
 - Moyens humains et matériels suffisants pour assurer la bonne exécution des prestations
 - Références professionnelles suffisantes et pertinentes au regard de l'objet du marché
- Jugement des offres :
1. Prix des prestations 50 %
 2. Valeur technique 30 %
 3. Logistique 20 %
8. Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
 9. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :
Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2ème étage) - Hôtel de Ville – 27, rue Castelvielh - BP 60207 - 31605 Muret Cedex ou sur Omnikles : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
 10. Date prévisionnelle de notification : fin septembre 2018
 11. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
 12. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Aucune retenue de garantie ne sera appliquée
 13. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur Budget Principal de la Ville.
Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs
 14. Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
 15. Renseignements techniques & Renseignements administratifs : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
 16. Date limite de réception des offres : **LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018 - 14 H 00**
 17. Délai de Validité des offres : 120 jours
 18. Date d'envoi du présent Avis à la publication : 05 JUILLET 2018